



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Procès-Verbal n° 22

Réunion du :	Mardi 13 février 2024
Présidence :	M. Gérard IVORA
Secrétaire :	M. Antoine MANCINO
Présents :	MM. André ABLARD – Gérard BORGONI – Albert DI-RE – Jean-Paul RUIZ – André VITIELLO

CORRESPONDANCES

Ligue Méditerranée :

- LMF CRTIS le 1 février 2024** : Demande renseignement sur éclairage stade L. Gaffre de Pierrefeu : noté.
- LMF CRTIS le 2 février 2024** : Attestation classement éclairage stade P. Rocafort de Cuers : noté.
- LMF CRTIS le 7 février 2024** : Attestation classement éclairage stade des Romarins de Toulon : noté.
- LMF CRTIS le 7 février 2024** : Attestation classement éclairage stade B. Mallet de Nans les Pins : noté.
- LMF CRTIS le 7 février 2024** : Attestation classement éclairage stade F. Coulomb de Saint Zacharie : noté.
- LMF CRTIS le 7 février 2024** : Attestation classement éclairage stade A. Degioanni de Hyères : noté.
- LMF CRTIS le 7 février 2024** : Attestation classement éclairage stade L. Gaffre de Pierrefeu : noté.
- LMF CRTIS le 7 février 2024** : Planning réunion CRTIS ligue : noté.
- LMF CRTIS le 7 février 2024** : Avis préalable vestiaires stade Base Nature 2 de Fréjus : noté.
- FFF CFTIS le 8 février 2024** : Réunion plénière CFTIS paris : noté.

Divers :

- FC LAVANDOU/BORMES le 28 janvier 2024** : Facture véhicule : noté.
- MAIRIE DE FREJUS le 30 janvier 2024** : Plans vestiaires du stade Base Nature 2 : noté.
- MAIRIE DE SIX FOURS le 30 janvier 2024** : Retour bon de commande stade Baptiste 2 : noté.
- MAIRIE DE RAMATUELLE le 30 janvier 2024** : Dossier FAFA éclairage stade M. Chassagne : noté.
- BESSE SPORTS Club le 31 janvier 2024** : Demande subvention caméra stade : noté.
- CCVG le 1 février 2024** : Retour bon de commande stade Belgentier : noté.
- CCVG le 1 février 2024** : Retour bon de commande stade J. Murat de Sollies Pont : noté.
- CCVG le 1 février 2024** : Retour bon de commande stade F. Astier de La Farlède : noté.
- MAIRIE DE LE LUC le 1 février 2024** : Demande renseignements sur éclairage stade Pasteur : noté.
- MAIRIE DE TOULON le 1 février 2024** : Classement éclairage stade des Romarins : noté.
- MAIRIE DE LA CROIX VALMER le 2 février 2024** : Demande classement éclairage stade M.L Raymond : noté.
- MAIRIE DE CARQUEIRANNE le 2 février 2024** : Demande classement éclairage stade Riquier : noté.
- ARCH'DESSIN le 2 février 2024** : Travaux vestiaires stade Municipal de Les Arcs : noté.
- MAIRIE DE PIERREFEU DU VAR le 2 février 2024** : Renseignements éclairage stade L. Gaffre : noté.
- MAIRIE DE CARQUEIRANNE le 5 février 2024** : Retour bon de commande éclairage stade Riquier : noté.
- DPVA le 5 février 2024** : Retour bon de commande stades de Draguignan : noté.
- MAIRIE DE PUGET S/ARGENS le 5 février 2024** : Retour classement éclairage stade C. Muffat : noté.
- M.LETEXIER, arbitre le 5 février 2024** : Vestiaires officiels stade du Cannet des Maures : noté.
- M.COMBES, arbitre le 5 février 2024** : Terrain stade C. Muffat de Puget s /Argens : noté.
- MAIRIE DE BORMES LES MIMOSAS le 7 février 2024** : Dossier FAFA éclairages stades et classement : noté.
- MAIRIE DE NANS LES PINS le 8 février 2024** : Dossier éclairage stade B. Mallet : noté.
- MAIRIE DES ARCS S/ARGENS le 8 février 2024** : Notification FAFA travaux vestiaires stade Municipal : noté.
- MAIRIE DE RAMATUELLE le 8 février 2024** : Dossier éclairage stade M. Chassagne : noté.
- MAIRIE DE FREJUS le 8 février 2024** : Demande de classement éclairages stade Base Nature 1 et G. David : noté.



MAIRIE DE BARJOLS le 9 février 2024 : Arrêté municipal du stade L. Guerin : noté.

MAIRIE DE FLASSANS SUR ISSOLE le 9 février 2024 : Arrêté municipal du stade P. Rigord : noté.

MAIRIE DE BESSE SUR ISSOLE le 9 février 2024 : Arrêté municipal du stade B. Bougandoura : noté.

DPVA le 12 février 2024 : Bon de commandes divers stades : noté.

COURRIERS ENVOYES

Ligue Méditerranée :

LMF CRTIS le 1 février 2024 : Demande classement éclairage stade de Belgentier.

LMF CRTIS le 5 février 2024 Classement éclairage stade C. Muffat de Puget s/Argens.

LMF CRTIS le 9 février 2024 Classement éclairage stade Riquier de Carqueiranne.

Divers :

MAIRIE DE LA CROIX VALMER le 30 janvier 2024 : Classement éclairage stade M.L Raymond.

MAIRIE DE RAMATUELLE le 30 janvier 2024 : Avis préalable éclairage stade M. Chassagne.

MAIRIE DE LA LONDE LES MAURES le 30 janvier 2024 : Classement éclairage stade Guillaumont.

BESSE SPORTS Club le 1 février 2024 : Réponse par suite de demande subvention caméra pour le stade.

DPVA le 5 février 2024 : Courrier sur divers classement éclairage stades de Flayosc, Draguignan, Vidauban.

DISTICT le 5 février 2024 : Factures et bon de commande stade C. Muffat de Puget s/Argens.

DISTICT le 5 février 2024 : Facture et bon de commande stade Riquier de Carqueiranne.

DISTICT le 5 février 2024 : Facture et bon de commande stade A. Degioanni de Hyères.

MAIRIE DE SAINTE MAXIME le 6 & 7 février 2024 : Dossier stade G. Rossi.

MAIRIE DE PUGET S/ARGENS le 7 février 2024 : Terrain défectueux stade C. Muffat.

AS CANNETOIS le 7 février 2024 : Vestiaires officiels à nettoyer.

MAIRIE DE RAMATUELLE le 8 février 2024 : Dossier éclairage stade M. Chassagne.

MAIRIE DE FREJUS le 8 février 2024 : Demande de classement éclairage stade Base Nature 1.

MAIRIE DE FREJUS le 9 février 2024 : Demande de classement éclairage stade G. David.

DISTICT le 9 février 2024 : Report matches suite arrêté municipal de Barjols.

DISTICT le 9 février 2024 : Report matches suite arrêté municipal de Flassans sur Issole.

DISTICT le 9 février 2024 : Report matches suite arrêté municipal de Besse sur Issole.

DPVA le 12 février 2024 : Retour bons de commandes erronés.

Il est rappelé aux clubs, aux propriétaires privés et aux collectivités locales que seules les installations d'éclairage conformes au présent règlement peuvent être utilisées en compétitions officielles.

Ainsi les installations d'éclairage des terrains de football utilisé pour l'organisation, fixée dans des Règlements qui leur sont propres, des compétitions officielles sont classées en cinq niveaux : E.1 à E.5.

Le même texte précise que toutes les installations existantes niveau E Foot A11, puissance 100 lux pourront être utilisées pour les compétitions officielles district.

Le Comité de Direction informe les clubs que la situation des installations doit être régularisée au plus tôt.

Les rencontres ne seront plus autorisées sur les stades qui ne n'auront pas été classifiés.

La liste des terrains dont l'éclairage est classé peut être consultée sur la page d'accueil du District – rubrique « informations générales – Liste des terrains et Installations Sportives.

Prochaine Réunion : le mardi 20 février 2024

Le Président : Gérard IVORA
Le Secrétaire : Antoine MANCINO